

Le Conseil d'Administration de l'Établissement public foncier de Normandie s'est réuni le 07 mars 2025, sous la présidence de M. Alain BAZILLE, 2^{ème} vice-président,

Vu le décret n° 68-376 du 26 avril 1968 portant création de l'Établissement Public de la Basse-Seine, modifié par les décrets n° 77-8 du 3 janvier 1977, n° 2000-1073 du 31 octobre 2000 et n° 2004-1149 du 28 octobre 2004, n° 2009-1542 du 11 décembre 2009, n° 2014-1732 du 29 décembre 2014 et n° 2015-979 du 31 juillet 2015, l'ordonnance n° 2011-1068 du 8 septembre 2011 et le décret n° 2011-1900 du 20 décembre 2011 et n° 2018-777 du 7 septembre 2018,

Sur les rapports et après avis favorable de la Commission des Affaires Foncières et de la Commission des Affaires Financières,

**APRES EN AVOIR DELIBERE
DECIDE**

D'approuver la maîtrise d'ouvrage par l'EPF Normandie pour mener les études préalables à la résorption de la décharge de Chausey ;

D'approuver la maîtrise d'ouvrage par l'EPF Normandie pour les travaux de résorption sur les autres décharges prioritaires du secteur de Vicq-sur-Mer ;

D'autoriser le Directeur Général à déposer les dossiers de demande de subventions auprès de l'ADEME pour les décharges de Chausey et Vicq-sur-Mer ;

D'autoriser le Directeur Général à signer les conventions ADEME qui en découleront si le taux d'aide accordé est confirmé à 100%, et tous documents nécessaires à la réalisation des interventions (conventions avec les collectivités locales et le Conservatoire y compris conventions L322-10 pour intervenir sur des fonciers propriétés du Conservatoire). En cas de nécessité de compléter le financement, le dossier sera présenté à un prochain Conseil d'Administration, sur la base d'un plan de financement multi-partenarial pour le montant non financé par l'ADEME.

Le 2^{ème} Vice-Président du Conseil
d'Administration
de l'E.P.F. Normandie,

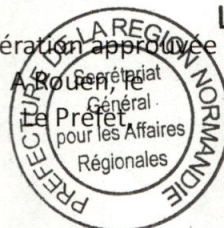

Alain BAZILLE

Le Directeur Général
de l'E.P.F. Normandie,


Gilles GAL

07 MARS 2025

Délibération approuvée



L'adjointe au secrétaire général
pour les affaires régionales
responsable du pôle
Politiques Publiques


Corinne GOILLOT